

Avis de constitution

SOCIETE « CALAO SERVICES INDUSTRIELS AGRICOLES & LOGISTIQUES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 12, Lot 106,  
Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CALAO SERVICES INDUSTRIELS AGRICOLES & LOGISTIQUES »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Principalement :

La société a pour objet les aides et les services à la personne tels que :

- La création et l'exploitation de toutes activités agro-industrielles et agro-pastorales, le courtage, la commercialisation et le négoce de tout produit agricole, l'import et l'export et le commerce en général l'organisation de colloque et de séminaire, le conseil et les études en général, la formation diplomate et continue, la création et l'exploitation d'activités de transport et de logistique, la création et exploitation d'activités sanitaires, les prestations de services divers.

- Toutes activités de transport publics routiers ainsi que les activités connexes, notamment : le transport public routier urbain, interurbain et inter-états de personnes par véhicule léger (Motocycle, Taxi et VTC) et par autocar ; Le transport public routier urbain, interurbain et inter-états de marchandises (produits agricoles, oléagineux, miniers, pétroliers, gaziers, et manufacturés, etc.) ; le transport routier pour compte d'autrui (transport d'élèves, transport de personnel, ramassage et convoi de personnes, enlèvement de produits, etc.) ;- la location de véhicules avec ou sans conducteurs, d'engins motorisés agricoles, industriels ou

de BTP ;- les opérations de logistique, d'entreposage, de manutention et gestion de marchandises pour compte d'autrui;- la création et l'exploitation d'entrepôts de marchandises ; la création et l'exploitation de gares routières ;- la gestion de flottes automobiles de transporteurs publics ou privés ;- les prestations de commissionnaire en logistique et en transport ; et plus généralement pour la réalisation de l'objet social toutes opérations d'import-export, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;- le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits, ou autrement.

- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;

- L'acquisition de biens et droits immobiliers ; la vente de biens et droits immobiliers ; la promotion immobilière ; la location de biens immobiliers ;

- La Société fournit également les prestations de conseil, de maîtrise d'œuvre, de formation et d'assistance relatives à ces réalisations ;

- La prise de participation dans les sociétés créées ou à créer et le conseil aux entreprises dans tous les secteurs d'assistance aux personnes.

Subsidiairement :

- L'obtention ou l'acquisition de tous brevets, procédés de fabrique ainsi que leur exploitation, cession, apport ou concession ;

- Le conseil en stratégie et organisation de l'environnement de la personne ;

- Les prestations diverses ;

- Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous

biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- L'acquisition de machines industrielles et de matières premières au niveau national comme à l'international.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 12, Lot 106, Ilot 8

Dirigeant(s) M TOURE KOLIA IBRAHIM (GÉRANT), M KONE NANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00015 du 08/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00515/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

